



Mission Égalité

Rapport d'activité pour l'année 2022

Présentation de la Mission Égalité

La Mission Égalité de Sciences Po Lyon est portée par les co Référentes Égalité nommées en février 2021. Leurs missions ont été précisées dans une lettre de mission en mars 2021. Elles sont de deux types : accueillir, écouter et orienter les victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, discrimination d'une part ; promouvoir l'égalité au sein de l'établissement d'autre part.

1. Accueillir, écouter, orienter

La première mission est assurée par les co Référentes Égalité, en lien avec le CIDFF. Le protocole est le suivant :

1. Prise de contact par voie de mail à l'adresse @égalité
Réponse donnée dans les 48 heures
Proposition de RDV dans les 15 jours (sauf congés universitaires)
2. Entretien en présentiel, sauf empêchement majeur (1 heure + debriefing entre co-référentes) avec un double objectif :
 - Ecoute et recueil du témoignage de la personne concernée
 - Information sur les voies disciplinaires et judiciaires
 - Orientation vers le CIDFF pour accompagnement complémentaire sur les plans psychologiques et juridiques (à l'initiative libre de du plaignant ou de la plaignante) ou vers d'autres structures si les questions concernent des problématiques non traitées par le CIDFF.
3. Suivi individuel / accompagnement / soutien des personnes concernées notamment en cas de procédure disciplinaire le cas échéant.
4. Suivi des affaires (sollicitation / recueil des témoignages, présence lors des commissions disciplinaires aux côtés des personnes concernées)
5. Après rendu des décisions des commissions disciplinaires, s'il y a lieu, reprise de contact avec les personnes concernées.

Bilan chiffré 2022 :

- 13 mails de prise de contact
- 9 RDV en présentiel, 3 entretiens téléphoniques, 1 rencontre en visioconférence
- 0 signalement au Procureur de la République de Lyon

Typologie des cas

La typologie des cas est établie à partir des éléments apportés par les personnes reçues par les co Référentes Égalité. Les termes employés sont les termes définis par la loi, pour aider à la

compréhension des cas, mais n'ont pas fait l'objet d'une qualification pénale. Ils sont donc à manier avec précaution.

Saisine pour des faits présumés de violences sexistes et sexuelles : 4

Saisine pour des faits présumés de harcèlement : 4

Saisine pour des faits présumés de discrimination : 2

Autre cas : 3

Les co référentes Égalité sont également informées des demandes de changement de prénom au sein de l'établissement (pour suivi avec les services de scolarité – 5 dossiers en 2022) et sont sollicitées pour les demandes de modification d'état-civil (production d'une attestation faisant état des démarches effectuées au sein de l'établissement par la personne concernée – 1 dossier en 2022).

2. Promouvoir l'égalité au sein de Sciences Po Lyon

La seconde mission est assurée par la cellule Égalité en lien avec les services de Sciences Po Lyon.

La cellule Égalité est composée d'étudiantes et étudiants, et des personnels de l'établissement, qui sont soit issus du Conseil d'administration, soit volontaires pour prendre part aux travaux. Elle mène des actions de promotion de l'égalité à destination de l'ensemble des communautés.

Elle se réunit à fréquence régulière, tous les deux mois selon un calendrier fixé pour chaque année universitaire. En 2022, il y a eu 5 réunions entre février et novembre. Les réunions font l'objet d'un compte rendu systématique.

Outre les réunions régulières de la cellule Égalité, les co Référentes Égalité échangent de manière régulière sur l'avancée des travaux, et organisent des temps de travail mensuel.

Elles ont également rencontré différents acteurs internes et externes, notamment les associations étudiantes, le vice-président étudiant, le CIDFF. Ces rencontres ont pour objectif de faire connaître les missions et le fonctionnement du dispositif à Sciences Po Lyon et de déterminer les projets à mener en commun.

1. Former la communauté Sciences Po Lyon

1.1 Former les étudiantes et les étudiants

En partenariat avec le CIDFF, les primo arrivantes et arrivants en 1^e année ont bénéficié d'une journée de formation aux questions de violences sexistes et sexuelles entre septembre et décembre 2022. Cette action concerne 250 étudiantes et étudiants. Elle a été financée pour moitié par le CROUS de Lyon et pour moitié par l'établissement.

Une avocate est intervenue en septembre 2022 grâce à l'implication du comité de direction sur ce projet. L'avocate a présenté aux étudiantes et étudiants de première année les différentes procédures judiciaires et les éléments relatifs au dépôt de plainte, en complément de l'intervention du CIDFF.

En partenariat avec Filactions et le chargé de mission Vie étudiante, un temps de sensibilisation a été organisé pour les étudiantes et étudiants des bureaux des associations. Cette sensibilisation a deux objectifs : rappeler les bases théoriques sur les questions de violences sexistes et sexuelles et proposer des ateliers pratiques sur l'organisation des événements festifs.

1.2 Former les personnels

Deux sessions de formation ont été proposées aux personnels de l'établissement (administratifs, techniques, bibliothèque, enseignants).

Une session a été animée par le CIDFF, sur la question des violences sexistes et sexuelles. 3 groupes de formation ont été proposés, chacun pour une journée. 23 personnes ont participé à cette action.

Une session a été animée par la LICRA, sur les questions de lutte contre le racisme. Groupes de formation ont été organisés, chacun pour une journée. 17 personnes ont participé à cette action.

Cette action a bénéficié du soutien financier de l'établissement et d'une inscription dans le plan de formation 2022.

2. Sensibiliser la communauté Sciences Po Lyon

Une campagne de communication par voie d'affichage dans les locaux de l'établissement a été organisée en février-mars 2022.

Le 8 mars 2022, grâce à l'implication du collectif Pamplemousse, une table ronde sur la question des féminismes contemporains s'est tenue en simultané à Lyon et à Saint-Étienne. Sur les deux campus, environ 80 personnes étaient présentes pour participer aux échanges.

La deuxième Semaine d'actions contre le racisme a été organisée en mars 2022. Différentes actions ont été proposées à l'ensemble des personnels et étudiantes, étudiants de l'établissement.

La compagnie Les Transformateurs a proposé le spectacle « Guerre et si ça nous arrivait ? ». Un bord de scène a été organisé à l'issue du spectacle avec la participation de la LICRA et d'une enseignante-chercheuse. Le débat a porté sur la question des migrations. 20 personnes ont participé à cette action.

La compagnie Les plus hautes eaux connues a présenté le spectacle « Carnets de route ». Cette action a été coconstruite avec l'association Terres d'Hommes. 40 personnes ont participé à cette action.

À la rentrée 2022, la communication de la Mission Égalité a été renforcée, avec la réécriture complète de la page intranet dédiée et sa publication sur l'intranet des personnels (en plus de sa publication sur l'intranet des étudiants). La Mission Égalité a également fait l'objet d'une présentation à destination des étudiantes et étudiants lors des réunions de rentrée et aux personnels lors du séminaire de rentrée en septembre 2022.

En novembre 2022, Sciences Po Lyon a participé au festival Brisons le silence contre les violences conjugales organisé par l'association Filactions. Deux actions ont été menées au sein de l'établissement.

L'exposition Grandes résistantes contemporaines a été présentée pendant toute la durée du festival dans l'Atrium. Le vernissage qui s'est tenu le 14 novembre 2022 a rassemblé 40 personnes, notamment la Ville de Lyon, la Délégation régionale aux droits des femmes et l'association Femmes ici et ailleurs (qui présente l'exposition).

Une action de théâtre forum à destination des étudiantes et étudiants a été proposée le 21 novembre 2022. La compagnie Vilain.es et Filactions sont intervenues pour évoquer avec les étudiantes et étudiants les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est la première fois que Sciences Po Lyon accueille une action de théâtre forum. Aucune étudiant n'a participé à cette action.

Un travail en commun avec le service communication a permis de relayer ces actions sur les réseaux sociaux de l'établissement.

3. S'inscrire dans les réseaux

Les co Référentes Égalité de Sciences Po Lyon participent également à différents réseaux sur le thème de l'égalité. Elles participent aux réunions des référentes Égalité du réseau ScPo, élargi aux IEP de Bordeaux et Grenoble, ainsi qu'aux réunions du réseaux VSS Lyon Saint-Étienne (LSE).

Dans le cadre du réseau des IEP, Sciences Po Lyon participe à la réflexion sur la mise en œuvre d'actions de communication commune. Le travail a porté sur la création d'un livret de sensibilisation aux VSS. L'élaboration est en cours de finalisation. En outre, les réunions permettent de partager les bonnes pratiques et les outils, et de faire le point sur les moyens mis en œuvre au sein des établissements.

En juin 2022, dans le cadre de l'école d'été du réseau ScPo, Sciences Po Lyon a participé à un atelier sur les questions d'égalité dans les IEP.

Dans le cadre du réseau VSS LSE, animé par la mission Égalité Diversité de Lyon 1, il y a eu six rencontres en 2022. Le réseau est en cours de structuration. Une première action commune s'est concrétisée en octobre 2022, avec la création d'une plateforme d'informations hébergée sur le portail santé de l'université de Lyon. Cette plateforme propose à toutes les étudiantes et tous les étudiants de Lyon et de Saint-Étienne un annuaire des dispositifs d'écoute existant dans les établissements d'enseignement supérieur et des informations sur les questions d'égalité et de lutte contre toute forme de violence.

Conclusion

1. Bilan

Les actions de la Mission Égalité nécessitent un fort investissement des co Référentes et de la cellule Égalité. Les services de Sciences Po Lyon sont sollicités et apportent leur concours et leur soutien pour les travaux de la Mission.

La direction de l'établissement soutient la Mission, mais se heurte à la question des moyens à mettre en œuvre sur ce thème.

Cette question a en partie été prise en compte par l'établissement, sur le volet financier, notamment par le vote d'un budget dédié et l'attribution de primes.

Néanmoins, afin de poursuivre les actions de la mission Égalité, la question du renforcement des moyens reste prégnante.

La mission Égalité est bien identifiée au sein de l'établissement, ce qui se traduit par des travaux menés dans un climat de confiance au sein de la cellule et par un nombre de saisines constant pour la cellule d'écoute.

2. Perspectives

Pour l'année 2023, la Mission Égalité va reconduire différents projets visant à renforcer les actions de sensibilisation, à pérenniser les actions de formations pour les étudiantes et étudiants, à inclure les personnels plus systématiquement dans les actions.

Les actions de formation à destination des étudiantes et étudiants seront à nouveau proposées à la rentrée 2023. Une meilleure articulation entre les différentes interventions et avec le calendrier de la rentrée est à prévoir.

Les actions prévues au niveau national et déclinées au sein de l'établissement seront maintenues (8 mars, 21 mars, 25 novembre) car elles sont des temps forts de la vie de Sciences Po Lyon sur les questions d'égalité.

Les actions menées en partenariat avec des associations pourront être renforcées si les moyens le permettent. En effet, elles permettent à l'établissement de coconstruire des projets avec les associations étudiantes et de participer à des événements sur le territoire local. Les projets sont de plus grande envergure et l'image de Sciences Po Lyon en bénéficie.

L'établissement adhère à la Conférence permanente des chargés de mission égalité - diversité à compter de l'année 2023.

L'établissement participe au développement du réseau VSS LSE, notamment avec le projet d'une charge d'engagement.

La convention de partenariat avec le CIDFF a été conclue pour une durée de 3 ans, elle est valable jusqu'en juin 2024. La question de sa reconduction va donc se poser.

Enfin, les co référentes Égalité sont impliquées sur cette mission depuis deux ans et souhaitent passer la main.